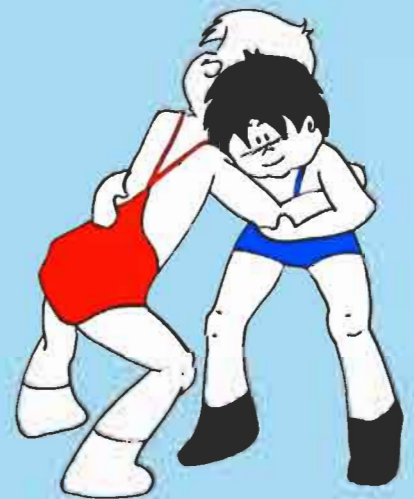


# FEUILLE DE CHOU MORAS

Bulletin Municipal - 2014 / 2015



Les Temps d'Activités Périscolaires  
" du temps pour les enfants "





*Nettoyage de la commune  
Eclairage à Crizieu  
Début des travaux de la salle  
des fêtes  
Réfection du four de Frétignier  
Travaux rue Neuve  
Election municipale  
Fête des Mamans*



# Le mot du maire

L'année 2014 se termine. Elle a été riche en actualité de toutes sortes: élections municipales, mise en place des rythmes scolaires, travaux sur la commune dont le démarrage des travaux pour la salle polyvalente avec la mairie, les travaux de voirie rue neuve avec l'enfouissement des réseaux (téléphone, électricité, et éclairage public). La réfection de la chaussée a été décalée pour le début 2015.

Pour la mise en place des rythmes scolaires, je remercie toutes les personnes contribuant au bon fonctionnement et au succès de ces temps périscolaires, avec une participation des enfants de 88% en moyenne chaque semaine.

**LE PLU:** nous allons reprendre les réunions de travail pour une étape supplémentaire du PLU qui va concerner le zonage communal, c'est à dire définir avec l'aide du bureau d'étude les zones constructibles, les zones réservées ou protégées. Les PLU devront tous être terminés sur notre territoire avant Mars 2017.

**Travaux de la salle polyvalente et de la mairie:** comme annoncé, le nouveau conseil municipal a voulu dès les premières réunions se mettre au travail afin de concrétiser le projet mis sur les rails en 2008. Les subventions de l'état et du conseil général de l'Isère représentent à elles seules déjà plus de 55% du financement du projet. Les travaux devraient se terminer avant la fin de l'année 2015.

La commune a recruté Christian Mugnier début du mois de septembre en CUI. Il apporte toute son expérience et son professionnalisme au service de la commune notamment pour l'entretien du petit patrimoine.

**Assainissement:** l'assainissement sur le bourg par un filtre à roseaux est toujours à l'étude par manque de terrain disponible, d'autres solutions sont recherchées.

**Cimetière:** des devis sont en cours pour chiffrer le coût de l'agrandissement du cimetière et de sa gestion informatisée. Nous souhaitons réaliser cet agrandissement pour fin 2015 début 2016. Il va falloir également procéder à la reprise des tombes laissées à l'abandon, représentant pour certaines un risque d'écroulement.

**Eclairage public:** nous avons fait réaliser un diagnostic de l'éclairage public par le SEDI (syndicat d'électricité de l'Isère) l'année dernière. Celui-ci laisse apparaître un équipement souvent très ancien et coûteux en terme de consommation et pas toujours aux normes de sécurité. Dès l'année prochaine avec le SEDI nous ferons effectuer les travaux nécessaires de remise à niveau. Ils seront répartis sur 3 ou 4 années pour des raisons budgétaires. Le SEDI finance cette opération à 80%.

**Politique du territoire:** le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est en cours de révision. Déjà de nombreuses réunions avec les élus ont eu lieu. Le SCOT devra être approuvé pour 2017.

Des projets très importants ont été dévoilés notamment lors du congrès des maires de l'Isère. Il est question de mutualiser les compétences des communautés de communes, mais aussi des communes pour réaliser des économies. Dans la foulée l'état souhaite les regroupements de ses même collectivités avec des sanctions financières si elles n'obtempèrent pas. Le but est de supprimer les conseils généraux d'ici à 2020. Le conseil général de l'Isère s'est déclaré "département pilote". La communauté de communes de Crémieu le sera également. Les élus devront être très vigilants vis à vis de ces nouveaux bouleversements. L'état continue son désengagement, après avoir transféré aux collectivités les routes, le social, et maintenant l'école avec les rythmes scolaires. Depuis longtemps déjà l'état n'aide plus les communes pour l'élaboration des projets avec une aide à la maîtrise d'ouvrage. Maintenant c'est le tour des permis de construire qui ne seront plus instruits par la DDT de Crémieu qui fermera ses portes courant 2015. Les communes devront se débrouiller seules pour instruire leur permis de construire, ainsi que les certificats d'urbanisme, les demandes d'alignement, etc, etc, et l'état nous demande de faire des économies!!

Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour notre commune de façon désintéressée. Je remercie également le personnel. Sans eux beaucoup de choses ne se réaliseraient pas ou alors avec moins de réussite, ce sont les petites générosités qui font souvent le succès des grands projets. Je présente mes meilleurs vœux les plus sincères à toute la population et que se réalise tous nos projets pour la nouvelle année.

Le maire : Bernard Bourgier

*L'adulte ne croit pas au père Noël. Il vote.*

*Pierre Desproges*

# Les infos pratiques

## La Mairie de Moras vous accueille :

Les Lundis de 08H00 à 10H00  
Les Mercredis de 14H00 à 17H30  
Les Jeudis de 16H00 à 19H00

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92  
Mail : moras.mairie@wanadoo.fr

**La Mairie sera fermée du 23 au 30 décembre 2014.**

***Afin de vous inscrire sur les listes électorales, la Mairie tiendra une permanence le 31 décembre de 14h00 à 17h30.***

## SYNDICAT DES EAUX DU LAC DE MORAS

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune.

Tél : 04 74 27 22 45

Email : sie-du-lac-de-moras@wanadoo.fr

Avec tous nos remerciements.

Le 22 novembre 2014, Mr Henri Levy (président du SITOM Nord-Isère) a accueilli les élus des communes de Chozeau et Moras pour une visite du SITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) Nord- Isère situé à Bourgoin-Jallieu.

Le SITOM Nord Isère gère le traitement des déchets résiduels des ménages après le tri



## Déchèterie de Panossas

Suite aux inondations fréquentes de la déchèterie, des travaux de surélévation de la plate forme ont été réalisés et des rambardes ont été posées à 1.10m de hauteur pour sécuriser les quais de déchargements.

### Ouverture :

le mercredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le jeudi : de 13H30 à 18H00

le vendredi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

le samedi : de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00



Réfection de la toiture du four de Frégnier par Hervé, employé communal et Christian, recruté sur un Contrat Unique d'Insertion pour aider à l'entretien et mise en valeur des espaces verts, la réalisation de petits travaux des bâtiments et entretien de la voirie communale

## ETAT CIVIL 2014

### Naissances:

Jenna GIMENEZ: 28/03/2014  
Baptiste PERROUD: 25/07/2014

### Mariage:

Marie-Pierre PALOMBA/Christian PEREZ: 03/05/2014

### Décès

Louis MATHIEU: 26/10/2014  
Frédéric BERNARD: 15/09/2014  
Mélanie DUMOULIN: 14/08/2014  
Raymond JACOB: 27/04/2014  
Henri GALLIEN: 04/03/2014

### ADMR

#### Service d'aide à domicile La Ribaudière.

La Ribaudière, c'est essentiellement 2 services :

Auprès des familles : S'occuper des enfants, tenir la maison. Notre service famille peut vous aider en cas de difficulté durable ou passagère.

Auprès des personnes âgées et handicapées: âgé, handicapé ou malade, vous avez besoin d'une aide extérieure. Nous disposons d'une très large palette de services.

Actuellement, sur Moras nous aidons 1 famille, 3 personnes âgées (APA), et pour du confort, dans 2 maisons.

L'association recrute à tout moment de nouveaux bénévoles afin d'aider les « anciens » qui parfois « s'essoufflent » ou veulent voir d'autres horizons ! Si vous aimez le partage, si vous voulez donner un peu de temps pour les autres, n'hésitez pas à contacter les responsables ADMR du village.

Nicole Revellin-Falcoz : 04 74 90 92 21

Maryse Hatté : 04 74 90 92 80

### Sommaire

- 3 - Mot du maire
- 4 – Infos pratiques
- 7 – CCAS
- 8 – Rencontre avec notre Doyenne
- 10 – La vie des associations
- 21 – Temps d'activités périscolaires
- 25 – Les conseils municipaux
- 37 – Habitat- Osez- Mobilité
- 38 – Communauté de Communes
- 40 – Calendrier des manifestations
- 41 – Règlement salle des fêtes
- 42 – Site Internet

### PLAN DE DENEIGEMENT

#### Attention au stationnement :

Afin de faciliter le passage de la lame, il est fortement conseillé de se garer le plus possible d'un même côté de la rue ou de rentrer les voitures au garage.

Rappel succinct du plan de déneigement sur la commune déjà détaillé dans la Feuille de Chou de 2012-2013.

- Le tracteur étant garé route de la Roche, direction le garage des Mangettes pour prendre du sel.
- Déneigement de **Frétignier** puis direction **Moras**
- Suivant l'heure et en période scolaire : parking derrière l'église et devant l'école en priorité.
- Ensuite les **Mangettes** avant de prendre la direction de **Crizieu**.
- Retour à **Moras** : parking, école et mairie puis retour sur **Frétignier** : chemin du Lac, finir route de la Rivoire et route du Mont (jusqu'en limite de commune). Sans oublier les arrêts pour le sel et on recommence s'il le faut.

La commune ne fournit pas de sel. Il est donc conseillé à chacun de prévoir un petit approvisionnement avant l'hiver pour faciliter son déneigement individuel.

**Journée de  
l'environnement.nette  
le 28 Mars 2015 Venez  
nombreux au  
nettoyage de la  
commune**

## **Ordures ménagères**

Le ramassage s'effectue le mardi matin.  
Veuillez déposer vos sacs (fermés !) **le lundi à  
partir de 18 heures jusqu'au mardi 08  
heures.**

**Merci de respecter ces consignes !**

## **Syndicat Mixte Nord Dauphiné Collecte des déchets**

### Collecte sélective :

que jeter dans le conteneur « emballage à recycler » ?



### Quelques astuces :

- ne pas emboîter les déchets dans les autres (ex : un flacon plastique dans une boîte de céréale en carton) car, sur la chaîne de tri, ils ne pourront pas être séparés. Aplatir oui, imbriquer non !

- jeter les bouteilles et flacons plastiques avec leur bouchon, le tout sera recyclé !
- il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserves avant de les jeter dans le conteneur. Il suffit de bien les vider de leur contenu pour ne pas souiller les autres déchets. Sinon, on utilise encore de l'eau qu'il faut traiter...
- les couvercles, bouchons et capsules en métal se recyclent également. Pensez à les jeter dans le conteneur à emballages !

Pour situer les PAV ( Points d'Apport Volontaire ) les plus proches de chez vous, consulter notre site internet : [www.smnd.fr](http://www.smnd.fr), rubrique ma commune.

Pour tout renseignement :

Syndicat Mixte Nord Dauphiné – 1180, Chemin de Rajat – 38540 HEYRIEUX

Tel. : 04 78 40 03 30 – [contact@smnd.fr](mailto:contact@smnd.fr) – [www.smnd.fr](http://www.smnd.fr)

# CCAS

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*Une nouvelle équipe à votre écoute et à votre service*

Présidé par le maire Bernard BOURGIER, le CCAS est composé de 12 membres dont 6 élus :

Marie-Pierre BERNARD  
Eric SUCILLON  
Béatrice VIAL  
Frédérique MARTOS  
Marie-Claire DUMOULIN  
Maxime BOCQUILLOD

Hélène DISINT  
Jean-François PORNET  
Nicole REVELLIN-FALCOZ  
Michel MERIGOT  
Mireille GAY  
Maryse HATTE

Le CCAS organise chaque année un repas festif pour les personnes d'au moins 65 ans.

Cette année, il a été préparé et servi par « Le Patio » de Villemoirieu et agrémenté d'une animation « Orgue de Barbarie ».

Un colis sur le thème du chocolat a été remis aux personnes d'au moins 80 ans ne souhaitant pas se déplacer.

Le CCAS peut apporter également une aide financière aux familles (sous certaines conditions), un dépannage logement en

cas de sinistre, une aide concrète aux personnes en difficulté, des informations sur les démarches administratives, une aide à la constitution de certains dossiers...



**Repas des Anciens**

Ces diverses actions sont financées par :

- La traditionnelle vente de fleurs du printemps : elle subit une baisse de fréquentation depuis quelques années... Une vente de poulets cuits au four du village est venue compléter la recette de cette matinée où nous prenons plaisir à offrir aux morassiens une petite collation (café, brioche, saucisson, tartines,...) C'est un moment plutôt convivial.
- Le vide grenier du mois d'août : il a connu un bon succès cette année avec une nette augmentation du nombre d'exposants et des frites succulentes (paraît-il...)
- La subvention annuelle de la mairie
- Les dons

Nous remercions tous ceux qui soutiennent notre action en participant à nos manifestations.

**TRES BONNE ANNEE 2015 A TOUS**

## Rencontre avec notre doyenne : Fifi



Fifi nous a reçu chez elle à Crizieu

Tout le monde l'appelle « Fifi ». Joséphine Roux-Levrat, est venue au monde à Frétignier, le 6 mars 1921. Elle est née Commandeur, une famille originaire de Paladru. Elle a donc 93 ans et elle est la doyenne des habitants du village.

Elle a passé toute sa vie à Moras, habitant le hameau de Frétignier puis celui de Crizieu à partir de 1954/55. L'école, elle l'a fréquenté « jusqu'à 10 ans ½. Je n'y suis jamais bien allée. Les parents ils avaient besoin de vous, alors ils vous gardaient et c'est tout. » A cette époque l'école des filles de Moras, qui était à la place de la bibliothèque actuelle, était déjà fermée et l'école était donc devenue mixte. « De toute façon il y avait trop de monde à l'école, alors on restait chez soi ! ».

Ce qui était prioritaire dans les familles de fermiers dans les années d'avant guerre, c'était de travailler aux champs et aussi « *traire les vaches, s'occuper aussi des moutons, des chèvres ...* »

Avec son frère et sa sœur, « Fifi » assura ce travail et continua tout au long de sa vie jusqu'à la mort de son mari en 1992. Elle se sépara alors de tous ses animaux : « *ça fait drôle pendant quelque temps* ».

Pour notre rencontre, Fifi fait « *prendre l'air* » à quelques anciennes photos. Et défilent alors quelques têtes identifiées avec certitude ou avec hésitation ( « *Valentine, Jean-Paul, Marguerite, Marie-Jo, Riquet, Jeannine, Georges, Pierrot, François ...* »).

L'univers de Fifi, ce fut Moras « *mais ça a bien changé !* ». Et elle se rappelle de la plus grande évolution à ses yeux : « *l'arrivée de l'eau, c'était merveilleux. Avant, fallait aller chercher l'eau à l'autre bout de Crizieu car la petite fontaine ne marchait pas toujours* ».

Les gens s'entendaient bien. A l'époque il y avait 4 ou 5 familles sur Crizieu et les gens restaient toute leur vie ici. Mais de ses 4 enfants, aucun ne s'est installé « *au pays* » !

Avec Mme Garcia et François, Fifi organisait la fête de Crizieu ( le village dans le village ! ). Tout le hameau se retrouvait alors pour un repas organisé au centre de Crizieu.

Et à quoi rêvait- elle enfant ? : « *Oh j'ai jamais rien rêvé ! Fallait aller travailler, c'est tout !* »

A Frétignier, où elle passa donc ses jeunes années, il y avait encore un café « *Chez Perrat ?* »

Mais on s'amusait bien aux fêtes, à la vogue de Frétignier. « *Le plus loin que je suis allée m'amuser c'est à Crémieu où j'avais une tante. J'y allais à pied bien sûr !* » car Fifi n'a eu un vélo qu'une fois mariée.

« *Et le dimanche on travaillait moins et tout le monde allait à la messe* ».

Pour les courses c'étaient les marchands ambulants ou on descendait à Crémieu. Mais on produisait beaucoup de choses nous-même : le pain, le vin (« *nos vignes étaient à côté du lac* » ), la viande (« *cochon, mouton, volaille* » ), les œufs, le fromage de chèvre, le potager, même l'huile (« *avec le colza ou les noix* » ) ... et la p'tafine\* « *tous les jours sur la table !* ».



Fifi (à droite) avec ses parents et sa sœur



- La pétafine ou p'tafine est un fromage fort du Dauphiné, élaborée à base d'ingrédients dont la composition est très variable : restes de fromages, eau-de-vie ou/et vin blanc, vinaigre, ail, etc...

A l'époque, elle allait au lavoir de Crizieu pour la lessive : « *l'eau n'était pas froide car elle coulait fort* ». C'était l'endroit où l'on pouvait se retrouver avec les autres femmes du hameau.

Elle se souvient de monsieur Perrin, maire du village avant Marius Bernard et Georges, son neveu.

Parmi les moments de la vie du village dont elle se souvient avec plaisir figure en tête Les Comices agricoles pour lesquels « *j'ai fait des roses* », notamment celui qui se déroula à Moras en 1977.



Et puis chaque année, on vendangeait 1 ou 2 jours et c'était la fête !

Autre souvenir marquant : l'année 1990 où le village fut totalement isolé à cause des grandes quantités de neige qui étaient tombées mais la solidarité fit que cela reste un grand moment.

Ce qui a aussi changé depuis cette époque ? « *A l'époque on voyait juste quelques marcheurs. Pas comme maintenant !* »

Ce n'est que l'an dernier que Fifi a cessé de faire son jardin. Un jardin qui faisait l'admiration de tous. Mais cette année encore, Fifi a récolté de superbes tomates qui finissent de mûrir en ce mois de novembre sur le bord de sa fenêtre.

Merci à Fifi d'avoir bien voulu répondre à notre curiosité sur la « vie d'antan ».

A bientôt lors des rencontres de l'Amicale des Anciens ou à l'occasion de diverses manifestations...



### Autre Rencontre

**Fifi et quelques anciens de Moras rencontrent cette année les enfants de l'école pour évoquer ce qu'était la vie au village quand ils avaient leur âge. Vous pourrez retrouver ces entretiens sur la page « Ecole » du site internet de Moras.**

# La vie des associations

## Liste des Présidents des Associations de Moras

ACCA :	Jacquesson Guy	GYM DETENTE	Disint Hélène
AMICALE DES ANCIENS	Luraschi Jacqueline	LES COPAINS D'ALORS	Gavrilovic Boris
BOUILLON DE LECTURE	Kohli Yvette	SOU DES ECOLES	Roussot Chris
DON DU SANG	Roussot Bernard	USEP	Baude Vincent
L'EGLISE, NOTRE PATRIMOINE	Roussot Bernard		

**Merci à Colette Cheize, correspondante du Dauphiné Libéré de nous proposer ses photos.**

## L'Amicale des Anciens

Bonjour

Nous avons toujours autant de plaisir à nous retrouver, le dernier lundi du mois au préfabriqué.

Nous « papotons », buvons un café ou un thé, avec une pâtisserie confectionnée par Christiane, nous nous donnons des nouvelles de chacun, de chacune, des informations au sujet des clubs de Nord-Isère.

Ensuite suivant nos préférences, pour certains c'est une petite coinche, pour d'autres ce sera petits chevaux, scrabble ou triamino...avant de retrouver notre vie quotidienne.

Tout au long de l'année, nous nous retrouvons pour un repas, un voyage, la vente de bugnes, le loto, une marche, un barbecue, la visite d'un musée ou autres. Cette année nous avons eu la tristesse de perdre plusieurs des nôtres : Henri Gallien notre doyen et Louis Mathieu.



**Le loto**



**Vente de bugnes en mars**

Notre assemblée générale aura lieu le lundi 5 janvier à 14 h à la salle des fêtes. Si vous en avez envie, vous pouvez vous joindre à nous et vous inscrire à ce moment- là.

**Tous les adhérents vous souhaitent une Bonne Année et une Bonne Santé pour 2015.**

## L'Église notre Patrimoine



Nouvelle association créée à Moras en cette fin d'année pour la restauration de notre église St Christophe.

Nous étions une vingtaine d'habitants lors de la 1<sup>ère</sup> réunion à laquelle assistait aussi le maire puisque l'église est un bâtiment communal. Les travaux ne peuvent donc être entrepris qu'à l'initiative de la commune et avec l'accord de la Commission Diocésaine d'Art Sacré pour les aménagements intérieurs.

Après avoir retracé les divers travaux effectués sur le bâtiment depuis sa restauration complète en 1935 :

- la réfection du toit en 1976,
- la remise en état des sacristies, la réfection de quelques corniches et l'installation du chauffage (années 80),
- l'électrification des cloches, restauration d'un vitrail et pose de grillages pour éviter l'intrusion des pigeons (années 90),
- remise en état du clocher après l'incendie.

Nous avons décidé de créer une association pour lancer et dynamiser ce projet, et récolter des fonds qui aideront à restaurer cette église qui se dégrade de plus en plus : humidité des murs, dégradation des peintures, table de communion en mauvais état et chutes de pierres à l'extérieur. Il y aurait également deux tableaux à restaurer, achat de plusieurs bancs et fabrication d'un autel.

Lors d'une première entrevue à la mairie avec M. Dupré La Tour de La Fondation du Patrimoine et grâce à ses conseils, nous avons pu définir les conditions de mise en place d'une souscription par le biais d'une convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, la mairie (maître d'ouvrage) et notre association. Cette convention permettra aux donateurs d'avoir un reçu fiscal pour réduction d'impôt.

Une rencontre avec les architectes du CAUE, du Conseil Général, de la Commission Diocésaine d'Art Sacré, la commune de Moras et notre association doit avoir lieu courant décembre afin de définir et chiffrer les travaux à effectuer.

Nous ne pourrons engager la suite de ce projet que lorsque la commune de Moras aura présenté un projet chiffré à la Fondation du Patrimoine, point de départ pour lancer une souscription.

Nous pensons organiser quelques manifestations en 2015 pour soutenir financièrement cette souscription. Plusieurs dates ont été portées sur le calendrier des fêtes de la commune. Vous serez informés plus précisément des conditions de fonctionnement de cette souscription au début de l'année prochaine.

Nous comptons vivement sur votre soutien pour nous aider à concrétiser ce vaste et long chantier. N'hésitez pas à vous manifester auprès des membres de l'association indiqués sur les panneaux d'affichage communaux ainsi qu'à l'église.



La voûte est fendue



Les peintures sont dégradées

**Bonne année à tous**

# Amicale des donneurs de sang bénévoles de St Hilaire et des communes environnantes

## Donner son sang : mode d'emploi



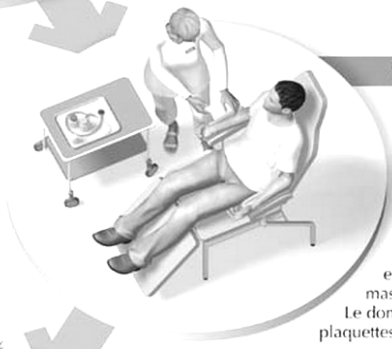
### 1. L'accueil du donneur

Le candidat au don est accueilli par une secrétaire de l'EFS qui enregistre son dossier administratif et lui remet le questionnaire pré-don afin de préparer l'entretien médical.



### 2. L'entretien avec un médecin

Le candidat au don est reçu par un médecin de l'EFS pour un entretien confidentiel et un examen médical. Cet entretien est destiné à vérifier l'aptitude du candidat et à s'assurer que le don ne présente pas de risque, pour le donneur comme pour le receveur. L'entretien médical est ainsi une étape clé de la sécurité de la chaîne transfusionnelle.



### 3. Le prélèvement

Le prélèvement est effectué par une infirmière diplômée d'Etat. Des tubes échantillons, à partir desquels seront réalisées les analyses de qualification, sont d'abord prélevés. Le prélèvement dure environ 10 minutes (pour un don de sang total) et le volume prélevé, entre 400 et 450 ml, dépend de la masse sanguine du donneur. Le don de plasma et le don de plaquettes durent plus longtemps.



### 4. La collation et le repos

Le volume de sang prélevé se reconstitue rapidement mais il est très important de boire et de manger après avoir donné son sang. C'est pourquoi l'EFS propose systématiquement une collation à l'issue du prélèvement. Il est aussi conseillé de ne pas pratiquer d'efforts dans les heures qui suivent un don du sang.

Chaque année, près de 3 millions de dons sont recueillis dans les 151 sites de prélèvement et les 40 000 collectes mobiles organisées sur tout le territoire. Chaque étape du parcours est strictement contrôlée, afin de garantir la sécurité du donneur et celle du receveur, dans des conditions optimales.

Pour **donner son sang**, il faut être majeur et avoir entre **18 et 70 ans**. Pour donner son plasma et ses plaquettes, il faut avoir entre 18 et 65 ans.

Une fois arrivé sur la collecte, et après avoir été accueilli par une secrétaire de l'EFS qui enregistre son inscription, le candidat au don remplit un questionnaire pré-don.

Puis il est reçu par un médecin pour un entretien confidentiel, qui s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour lui ni pour le receveur. Déclaré apte, le donneur signe alors une fiche qui matérialise son consentement, contresignée par le médecin.

Il est ensuite accueilli par une infirmière qui prélève les tubes échantillons qui serviront aux analyses. Le prélèvement peut alors commencer, pour une durée moyenne de dix minutes.

Une collation est ensuite offerte. Après un don de sang, il est important de se restaurer et de s'hydrater. Ce temps de convivialité permet à l'équipe de collecte de garder un œil sur le donneur : selon les organismes, un don de sang peut parfois affaiblir ! Il est d'ailleurs conseillé de ne pas pratiquer d'effort violent dans les heures qui suivent.

Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour l'ensemble du parcours du donneur.

Un petit mot sur les collectes avec quelques statistiques :

Nombre de donneurs : décembre 2013 : 55, avril 2014 : 54, juillet 2014 : 42 et septembre 2014 : 54.

Sur les 4 dernières collectes nous avons eu 114 donneurs différents dont 62 femmes et 52 hommes : 25 de St Marcel, 20 de Moras, 19 de St Hilaire, 17 de Trept, 7 de Vénérieu, et les autres venant d'autres communes.

Le nombre de donneurs ayant légèrement baissé depuis l'année dernière, il faut se mobiliser pour que le nombre de donneurs augmente afin de venir en aide à un maximum de malades qui ont besoin de sang pour être soignés.

Dates des **collectes 2015** : mercredi **29 avril**, mercredi **1<sup>er</sup> juillet**, mercredi **2 septembre** et mercredi **16 décembre**.

Merci à tous les donneurs actuels et potentiels

**Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour 2015**

## Gym Détente

L'année 2014 fut bien remplie, avec la participation assidue des membres de l'Association aux cours de gym, et l'organisation des manifestations dans la commune.

Au cours de l'année écoulée - tradition oblige - nous avons bien sûr, organisé la vente de pains cuits dans le four du village par nos fidèles boulangers, qui fut comme les années précédentes une vraie réussite.

Plus tard, en Avril, entre deux averses, la randonnée nocturne a réuni un grand nombre de marcheurs qui ont pu ensuite apprécier le repas préparé par les adhérents, et qui, d'ores et déjà souhaitent connaître la date de la randonnée en 2015 !

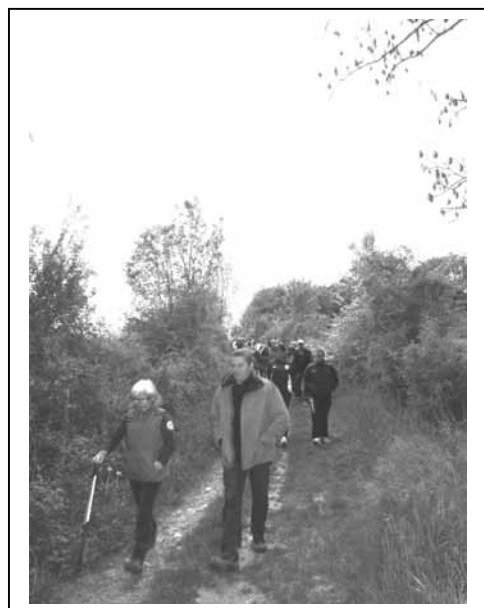
La saison s'est terminée avec la soirée "multisports" tonique et sportive, avec les membres du Yoga et de la Danse Country des Copains d'Alors, avant de partager un buffet reconstituant ....  
Ambiance garantie !!!

Un changement important cette année ...

En effet, Patricia notre animatrice ne pouvant plus, pour cause de déménagement, assurer les cours de Gym, il a fallu lui trouver une remplaçante.

Et ce fut UN remplaçant !!!!

C'est donc Julien qui assure, depuis septembre, une heure par semaine, les cours à la Salle des Fêtes, où une vingtaine de personnes très motivées se retrouvent pour transpirer et brûler des calories, en musique et dans la bonne humeur !



Vous êtes intéressé ?? Vous aimeriez faire un essai ?? Vous souhaitez en savoir plus ??

Appelez-nous au : 04 74 90 71 02 ou 04 74 90 59 24

Pour l'année 2015 : Dimanche 22 mars : vente de pain cuit au four  
Samedi 25 avril : randonnée nocturne

**BONNE ANNÉE 2015 A TOUS !**



## BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE Moras - Saint Hilaire de Brens - Veyssillieu

### "BOUILLON DE LECTURE"

*"Il y a des moments dans la vie qui changent tout. Quand je dis "tout", je ne parle pas de petites choses... je parle de changement radical. En une seconde, tchac ! votre monde entier bascule"*

Ainsi commence **"A quelques secondes près"** de Harlan Coben (livre policier) acquis par notre bibliothèque au début de l'année. Mais si vous préférez vous distraire avec des textes courts comme un recueil de nouvelles, nous vous conseillons **" Trop de bonheur "** d'Alice Munro, auteur canadienne et lauréate de nombreux prix dont le prix Nobel de littérature 2013 pour celui-ci, acheté aussi cette année avec d'autres romans et documentaires !



*"- Ah quel désordre ! Range ta chambre tout de suite ! dit papa.*

*- Oh non, supplie Zouzou, il y en a trop partout"*

Tiré du roman **"Mademoiselle Zouzou : range ta chambre"** de Agnès Aziza, acheté aussi cette année et qui plaît beaucoup aux enfants.

*"Oh, comme je suis beau ! comme je suis fort ! chantonne Loup ce matin-là en s'admirant devant son miroir".*

Phrase qui débute l'album **"Le Loup qui s'aimait beaucoup trop"** (pour les enfants à partir de 4 ans).

Et pour les plus grands, la série incontournable **"La cabane magique"** très appréciée par les jeunes lecteurs.

Et bien d'autres romans, albums et documentaires !

Finalement, il y en a pour tout le monde : romans adultes et jeunesse, albums, policiers, documentaires adultes et jeunesse, bandes dessinées adultes et jeunesse, revues.

**Toutes les étagères sont pleines et les livres vous attendent !**

**N'hésitez pas à venir nous rendre visite !**

Nous avons pu acquérir toutes ces nouveautés grâce aux subventions que nous allouent les municipalités, les cotisations des lecteurs (10€ par famille et gratuit pour les enfants de- 15 ans) et les recettes du vide grenier.

D'autres projets d'achat sont en cours suite aux dernières parutions de cette fin d'année. Le choix est effectué d'une façon collective et les souhaits des lecteurs passent en priorité.

Avec le dépôt d'environ 500 livres par la BDI, nous pouvons vous proposer pas moins de 4500 livres sans oublier nos abonnements aux revues LIRE, CUISINE et VINS de France, DETOURS en France pour les adultes et SCIENCES et VIE DECOUVERTES pour les enfants. Les quelques 5000 livres et revues empruntés dans l'année attestent de l'intérêt que portent petits et grands à la lecture.



### **CONTES et CARNAVAL le samedi 22 février :**

*Les enfants adorent qu'on leur raconte des histoires et quand la conteuse est un clown et qu'il chante dans un beau décor, ils sont ravis. et écoutent avec un grand intérêt.*

*Céline Cannavo, la conteuse, a réussi à captiver l'attention des petits et des grands et emmener tous les enfants dans son monde magique !*

2<sup>ème</sup> édition pour "partyssipé touse" à la Dictée le samedi 15 novembre :

Au gré de la dictée énoncée par Christelle (l'enseignante de Moras), ils étaient une quarantaine à tester leurs connaissances en "ortografe" et déjouer les pièges d'un texte sur "l'imigrassion" n'est pas chose aisée.

Quant aux enfants avec un texte sur la montagne, c'est une élève de Vénérieu qui a réussi le "zéro fote"

Ambiance "sinpatic" à renouveler !



**Nos horaires d'ouverture restent inchangés :**

**- mercredi de 14h30 à 17h - samedi de 11h à 12h30 -**

Et depuis la rentrée de septembre, nous accueillons dans la bibliothèque les enfants de l'école de Moras dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires tous les lundis de 15h45 à 16h30, accompagnés par Chloé, responsable municipale. 5 bénévoles se relayent pour encadrer les petits et les grands en alternance.

Les locaux étant exigus, les enfants sont partagés en 2 groupes : l'un choisit ses livres qui seront emportés à la maison pendant qu'une bénévole lit une histoire à l'autre groupe (uniquement pour les petits de 5 ans).

Les enfants n'ont donc que 20 minutes pour choisir 2 livres, temps bien trop court pour eux et pour nous, dans l'impossibilité de les conseiller.

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre au 4 janvier 2015.  
Reprise des permanences **le mercredi 7 janvier 2015 à 14h30.**



En espérant vous rencontrer soit dans la bibliothèque pour y dénicher les livres qui vous plaisent soit au cours de nos animations,

**Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite une excellente année 2015.**

## Les Copains d'Alors



Tout d'abord, rappelons une triste nouvelle : Lucie Vistalli notre présidente d'Honneur, habitante de Saint Hilaire de Brens, nous a quittés le 11 avril dernier et ce fut un grand chagrin pour tous ceux et celles qui ont chanté avec elle depuis la création de l'association. Elle restera pour nous un symbole de joie de vivre, de joie de chanter et une femme au grand cœur.

Cette année 2014, l'association Les Copains d'Alors de Moras comptait 64 adhérents dont 34 Morassiens. Parmi ces membres, on comptait 34 choristes, 13 participants au yoga, 14 à la danse country et 18 à la danse tonique dont 2 jeunes.

L'association a connu encore une fois une année chargée et variée avec un effectif maintenu à la rentrée 2014.

**La Chorale**, toujours dirigée par Adrien Trebern, a présenté un concert à Chozeau en mars, accompagnée sur « Nathalie » par l'Ensemble Strauss que l'on a aussi retrouvé le 9 novembre, à Pont de Cheruy ! Le 9ème concert de Moras le 4 juillet était partagé avec la chorale de Juliéanas, une rencontre musicale et humaine très plaisante, appréciée semble-t-il par le nombreux public.



Week-end « Nature » à La Sia



Danse Country avec Corinne (à droite)

La section **Danse**, a connu avec Corinne une année trépidante. Pour la première fois, la section Country s'est fait le plaisir de réaliser une vidéo de l'une de leur danse avec en prime un beau moment de rigolade filmé dans « le Bétisier » !

Comme les années précédentes, les séances de Danse Tonique ont été suivies avec assiduité, tout en transpiration et bonne humeur.

La section **Yoga** menée pour la première année par Caroline a conservé son allure de croisière. Cette discipline discrète par définition, est un havre de paix ... et d'efforts !

La vie de l'association, c'est aussi les soirées « Entre Copains » et l'organisation d'animations.

Au chapitre des **Soirées**, signalons celle du 5 avril, synonyme de bonne humeur et de chansons, le week-end « Nature » à La Sia dans la Chartreuse les 13 et 14 juin et l'Assemblée Générale de l'Association le 1/07, occasion idéale pour



La section Yoga avec Caroline (3ème à droite)



mêler le Chant, la Danse et ...la Peinture avec la présentation de la toile géante de notre Copain Jean-François Pernet intitulée « La Danse de la Vie ».

Cette soirée fut suivie dès le lendemain par la soirée réunissant les Danseurs, les Yoguistes et les adhérents de l'association de Gym Détente : une rencontre qui devient un rendez-vous annuel depuis 3ans.

Au niveau des **Animations**, dès le mois de janvier Claude Rouge et Marie-Claude Tarteix présentaient avec conviction leur spectacle musical « Du côté de Ferré », un hommage au grand Léo.

En octobre, La salle des fêtes était transformée en théâtre pour accueillir la troupe de Crémieu Y'KOZ pendant 2 jours, avec 2 pièces de boulevard et 2 équipes d'acteurs différentes.

Enfin, le 22 novembre, une soirée consacrée à de jeunes artistes nous a fait découvrir le duo féminin YS, composé d'Alice et d'Anaïs, un duo plein de talent et d'originalité, et Leïla Huissoud toute



**Présentation de la toile de Jean-François Pernet le 01 juillet**



**Leïla Huissoud à Moras le 22 novembre**

auréolée de son parcours dans l'émission de télévision The Voice 2014. Tout au long des 2 parties de la soirée, elles ont conquis le public venu très nombreux, y compris la vingtaine de jeunes de moins de 12 ans qui semblaient eux aussi être tombés sous leurs charme.

Quels beaux talents ! Quelle belle soirée !!

Merci à tous les Copains et Copines qui nous permettent de perpétuer ce programme au fil des années.

La nouvelle année sera notamment celle du 10<sup>ème</sup> concert à Moras de la Chorale des Copains, le vendredi 26 juin 2015.

Le 21 mars, nous accueillerons en concert le groupe d'Adrien Trebern « Le voisin et ses potes » et au printemps, un concert sera organisé à l'église avec le Quatuor de Saxophones lyonnais ActiNotes

Un programme réjouissant ...

**Nous souhaitons  
une bonne Année 2015  
à toutes les morassiennes et à tous  
les morassiens**

Vous pouvez suivre les activités des  
Copains d'Alors sur le Blog :  
<http://copainsdalors.blogspot.fr/>



**La Chorale de l'Association avec Adrien le 04/07 à Moras**

## ACCA Moras

Pour cette nouvelle saison, il y a 39 chasseurs.

Suite à la dernière assemblée générale, le conseil d'administration est composé de:

Mrs JACQUESSON Guy	: président
MUGNIER Patrick	: vice président
MATHIEU Hervé	: secrétaire
BONILLA Yannick	: secrétaire adjoint
BERNARD Hervé	: trésorier
SICART Jean Marc	: trésorier adjoint
SUCILLON Serge	: membre
BELHOMME Nans	: propriétaire non chasseur
VEYRAT Gilles	: propriétaire non chasseur



Les jours de chasse et de battues sont les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

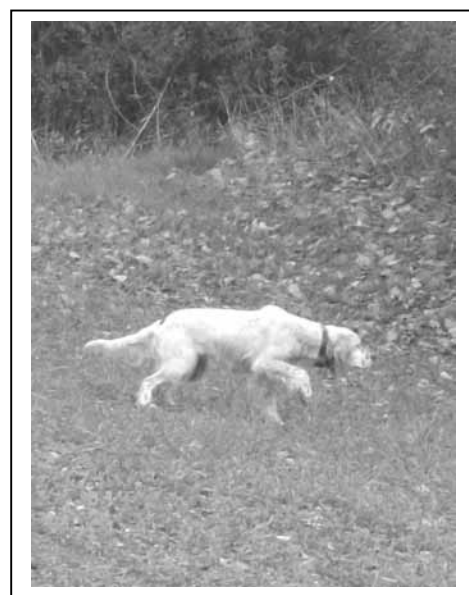
Les chasseurs se retrouvent régulièrement au bungalow pour organiser les battues (chevreuil ou sanglier).

Au village sont aussi chassés lièvres, bécasses, faisans, perdrix.....

Les battues sont toujours encadrées et signalées par des panneaux. Merci de bien respecter les consignes.

Nous remercions toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de la société et tous ceux qui participent à nos manifestations.

Une pensée particulière pour notre ami Fredo.



**Bonne année à tous**

## Le Sou des Ecoles

Cette année 2014 s'est écoulée aux rythmes des différentes manifestations : la traditionnelle vente de brioches en octobre, la vente de lasagnes cuites au feu de bois et de tiramisu en novembre, l'arbre de Noël, la vente de gâteaux dans le village par les enfants déguisés pour le carnaval, la deuxième édition de la marche gourmande autour des fours et enfin la kermesse qui clôture l'année scolaire.

Ces manifestations permettent de financer les projets pédagogiques proposés par les enseignants :

- 12 séances de piscine pour les GS, CP et CE1 ;
- 8 Séances de base-ball (4 séances par classe) ;
- Le repas froid pris au stade de l'ami Pierrot suite aux échanges avec l'école de Leyrieu pour les CE2, CM1 et CM2 autour du vélo et de la course d'orientation ;
- Les ateliers cirques organisés dans les deux classes en juin 2014.



*Echange avec Leyrieu*



*Repas de la marche gourmande*

Un focus sur le succès remporté par la marche gourmande s'impose. Ainsi, plus de 400 marcheurs venus de toute la région, ont pu fouler les sentiers de notre village tout en dégustant des plats soigneusement élaborés dans les fours communaux par les parents et bénévoles. Le beau temps, la bonne humeur et la motivation de tous ont fait de cette journée une belle réussite.

Enfin, pour la kermesse, les parents ont pu assister à un spectacle de qualité concocté par nos enfants, les enseignants et Corinne. Les enfants ont pu jouer à de nombreux jeux en bois loués pour l'occasion et assister à un spectacle avec des marionnettes accompagnées de deux comédiens un peu loufoques.

Nous souhaitons vivement remercier toutes les personnes qui ont pu participer à nos manifestations.

A noter dès à présent la date de la *prochaine marche gourmande* : le dimanche 12 avril 2015.

Les personnes souhaitant apporter leur aide peuvent se faire connaître auprès de l'équipe du Sou.

**Toute l'équipe vous souhaite  
une excellente année 2015 !**



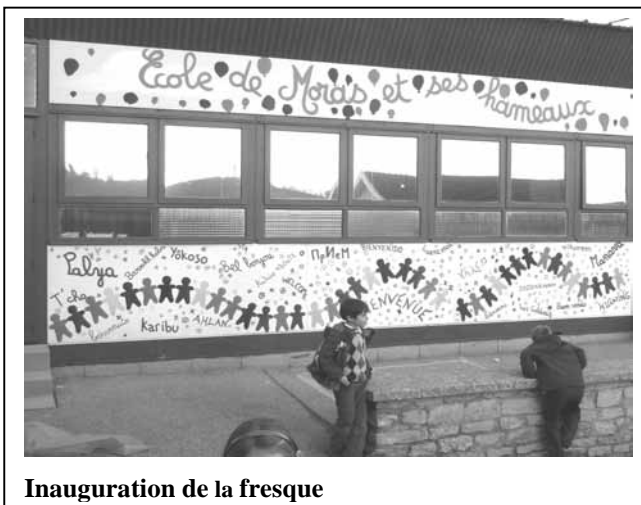
*Vente de lasagnes et tiramisu*

## Ecole du village.

Cette année, 39 enfants sont scolarisés à l'école :

- 17 enfants dans la classe cycle 2 avec Christelle Berthet aidée de Chloé (ATSEM).
- 22 enfants dans la classe cycle 3 avec Vincent Baude.

Comme toutes les écoles de France, il y a classe le mercredi matin ce qui permet aux enfants de finir plus tôt l'après-midi et d'effectuer diverses activités (musique, VTT, Hand, bibliothèque...).



Inauguration de la fresque

Nous invitons dès à présent l'ensemble des habitants du village à notre exposition du mois de juin sur le thème de l'eau.

Tout au long de l'année, nous publierons des articles en partenariat avec l'association « des anciens de Moras » sur le site « Moras38 ». Le thème de ce travail est « Moras au cours du XX<sup>ème</sup> siècle ».

Enfin, un projet de classe découverte dans le Vercors est au programme début juin pour l'ensemble des élèves de l'école.

## L'association USEP



L'étude surveillée

Cette association continue à proposer, aux enfants de l'école, des activités en dehors du temps scolaire (entre 16h30 et 18h30). L'association et les activités sont gérées par des bénévoles du village (parents, grands-parents, habitants de Moras...). Un grand merci à tous pour leur investissement tout au long de l'année.

Les activités « danse » et « jeux de société » rencontrent un vrai succès auprès des enfants. Enfin, l'étude surveillée permet aux enfants d'effectuer leurs devoirs les lundis et les jeudis. 5 bénévoles se relaient toute l'année pour faire travailler les enfants. L'association recherche des personnes volontaires pour encadrer cette activité l'année prochaine. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter les enseignants de l'école.

**Bonne année 2015.**

2013 - Ecole primaire de Moras - 2014



Classe de Christelle Berthet



Classe de Vincent Baude

## TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES



Les Temps d'Activités Périscolaires ont été introduits au niveau des écoles primaires, en application à la réforme votée à la rentrée 2013-2014, avec obligation pour les municipalités de l'introduire au plus tard à la rentrée 2014-2015.

Résumons le sens de cette réforme :

*Il s'agit de proposer après la classe, dans les locaux des écoles ou dans les locaux de l'accueil de loisirs pour les écoles, un temps d'accueil périscolaire considéré comme un temps de loisirs éducatifs durant lequel sont proposées des activités adaptées à ces moments particuliers de la journée de l'enfant. Les enfants sont encadrés par du personnel communal qualifié ou par des bénévoles capables d'assurer une activité précise.*

On peut traduire cette réforme par la mise en place par les municipalités de loisirs pour les enfants de l'école municipale, sous sa responsabilité et avec ses moyens propres, enrichis de subventions de l'état et de la CAF. Cette obligation, diversement appréciée par les municipalités de tout bord, a donné naissance à des approches variables d'une commune à une autre.

Dès la rentrée 2013-2014, la Mairie de Moras a créé un groupe de travail ayant mission de préparer la mise en place de cette réforme à la rentrée de septembre 2014.



**Le Chant avec Odile et Jean-Marc**



**La réunion de suivi du 6/10/2014**

Après plusieurs réunions de travail et de concertation auxquelles participaient élus locaux, personnel communal, enseignants, associations locales et quelques habitants du village, un projet a été établi et mis en place à la rentrée. A l'école de Moras, ces temps d'activités se déroulent tous les jours d'école sauf le mercredi, de 15h45 à 16h30. Le mercredi, une garderie payante est mise en place de 11h30 à 12h30. La gratuité des TAP pour les parents a été établie pour l'année 2014/2015. La musique (2 personnes), le hand-ball (1 personne), l'art plastique (1 personne) sont encadrés par des personnes rémunérées par la commune aidées de bénévoles. Les autres activités sont assurées par des bénévoles.

Certaines activités sont proposées tout au long de l'année : bibliothèque, activités manuelles, hand-ball, musique.

D'autres par cycles de 5 à 8 semaines :

- du 2 septembre au 17 octobre, les enfants ont pu pratiquer du VTT et des arts plastiques
- du 30 octobre au 19 décembre, le VTT sera remplacé par la « multy-lutte » et « créatif » .

Une réunion de suivi des temps d'activités périscolaires a eu lieu le lundi 6 octobre 2014, soit un mois après sa mise en place. Il a été constaté que ces activités remportaient un franc succès puisque la majorité des enfants (en moyenne 34 enfants sur 39) y participent avec plaisir.



**Arts plastiques avec Chloé et Marie-Thérèse**

Le fait d'avoir pu mobiliser et rapprocher l'ensemble des bonnes volontés du village est à souligner, et ceci en dépit d'une réforme controversée par une majorité des participants.

Cependant, il faut rester conscient que la réussite des TAP se mesurera dans le temps. Cela nécessitera un engagement financier permanent de la Commune et une participation de bénévoles qui ne devra pas s'essouffler avec le temps.



**Créatif avec Jean-François, Marie-Claire, Mirko et Bernard**

Merci à tous et aussi aux parents sollicités pour l'apport de matériel de récupération .



**VTT avec Christelle, Christine, Bernard, Mirko, Hervé, Boris, Fred et Phanael**



**Multy lutte avec Daniel et Hervé**



**Bibliothèque avec Monique, Hélène, Marie-France, Nicole et Maryse**



**Hand ball avec Marin et Vincent**



## **A MORAS, pas de TAP de qualité sans bénévolat**

Les Municipalités ne peuvent assurer l'ensemble des prestations de ces TAP sans une part de bénévolat importante, une augmentation des impôts locaux ou une participation financière des parents. A Moras, l'appel à bénévolat a été privilégié pour cette année scolaire. A ce jour, nos bénévoles assurent les cycles : bibliothèque, art plastique, VTT, lutte ...avec le concours de Chloé, employée communale. La municipalité finance les intervenants extérieurs et du temps supplémentaire pour le personnel communal.

Pour boucler l'année scolaire 2014-2015 et préparer l'année 2015-2016, on compte sur vos compétences dans d'autres activités pour renouveler ou étendre la palette des loisirs proposés aux enfants.

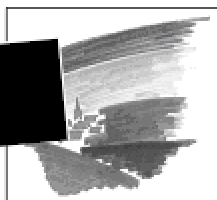
Alors si vous êtes intéressés, prenez contact dès maintenant avec la mairie de Moras .



# Les comptes-rendus des Conseils Municipaux 2014



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 FEVRIER 2014



*Session ordinaire*

**Etaient présents :** Mmes Marie-Pierre BERNARD, Pierrette CAVAGNIS, Mrs Bernard BOURGIER, Jean-Pierre GEOFFROY, Yves PERRIN, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Éric SUCILLON

**Etaient absents excusés :** Mme Brigitte BOISSON, Mrs Jean-Paul GAY et Maxime BOCQUILLOD

**Etait absente :** Mme Dominique REYNAUD-CLEYET

## 1/ Modification des statuts de la Communauté de Communes de L'ISLE CREMIEU :

M le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le Conseil de Communauté a, lors de sa séance en date du 28 novembre 2013, modifié ses statuts pour l'exercice de plusieurs compétences.

Après l'exposé des diverses modifications, Mr le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet de révision statutaire de la CC de l'Isle Crémieu. **Pour : 7**

## 2/ Convention avec le Centre de Gestion de l'Isère :

Les collectivités ont désormais la possibilité de souscrire un ou plusieurs contrats d'action sociale pour leurs agents, et d'en définir librement les modalités. Le centre de Gestion de l'Isère propose une adhésion à un contrat pour la fourniture de « chèques restaurant » permettant de mutualiser les coûts. L'offre présentée par Chèque Déjeuner a été retenue.

Il est décidé à l'unanimité d'adhérer à ce contrat pour une durée de 3 ans avec un effet au 1er janvier 2014. Le contrat peut être prolongé d'une année. **Pour : 7**

## 3/ Groupement de commandes contrôle de la qualité de l'air :

Mr le Maire fait savoir aux membres du Conseil que conformément à la loi Grenelle 2, la surveillance de la qualité de l'air intérieur sera dorénavant obligatoire dans certains établissements recevant du public sensible tel que les enfants. Les communes seront concernées en tant que propriétaires.

Le décret du 2 décembre 2011 définit les échéances d'application :

- au 1er janvier 2015 pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans tels que les crèches, les maternelles ;
- au 1er janvier 2018 pour les écoles élémentaires ;
- au 1er janvier 2023 pour tous les autres établissements.

Cette surveillance périodique doit ensuite être réalisée tous les 7 ans, ou dans un délai de 2 ans, en cas de dépassement des valeurs d'alerte fixées par décret, pour au moins un polluant mesuré. Mr le Maire propose que la CC de l'Isle Crémieu soit nommée coordonnateur du groupement de commande.

**Pour : 6                    Abstention : 1**

#### **4/ Demande de réserve parlementaire pour la mairie :**

Pour mener à bien le projet de la construction d'une salle à vocation sportive et socio-éducative avec une mairie, Mr le Maire propose de solliciter auprès des Sénateurs de l'Isère, une subvention pour la partie mairie. Mr Michel SAVIN sera contacté en premier. Madame Annie DAVID a déjà attribué une réserve parlementaire au titre de la salle polyvalente, sportive et socio-éducative.

**Pour : 7**

#### **5/ Projet du cimetière :**

Mr le Maire présente au Conseil l'étude de faisabilité réalisée par la DDT concernant l'extension du cimetière ou une création éventuelle d'un nouveau cimetière faisant apparaître 3 propositions :

- Extension sur la partie basse du nouveau cimetière avec 28 nouvelles tombes avec construction soit d'un mur en pierre à 30 617.60 € TTC soit d'un mur en cépi à 22 544680 €.
- Création d'un nouveau cimetière sur un terrain à proximité du cimetière avec 106 places : 108 656.60 € TTC avec l'achat du terrain
- Création d'un nouveau cimetière sur un autre terrain à proximité du cimetière avec 106 places : 132 576.60 € TTC avec l'achat du terrain, celui-ci nécessitant plus de terrassement.

Melle CAVAGNIS tient à préciser que, parallèlement à ce projet, il serait judicieux d'entreprendre avec l'aide d'un cabinet spécialisé, une gestion précise du cimetière avec reprises des concessions échues. Un agrandissement avec 28 nouvelles tombes pourrait alors convenir dans un premier temps.

#### **6/ Présentation du diagnostic de l'éclairage public :**

Mr le Maire présente au Conseil le diagnostic de l'éclairage public réalisé récemment par le SEDI. Cette étude donne précisément un état des lieux de toutes les installations existantes et préconise des améliorations à apporter. Une étude chiffrée d'un montant de 60 800 € pour une remise aux normes avec une importante amélioration de tout le système est préconisée.

Ce diagnostic a été financé à 80% par le SEDI.

#### **7/ Questions diverses :**

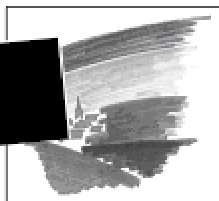
\* Mr REVELLIN FALCOZ souhaite savoir si l'organisation pour les nouveaux rythmes scolaires est établie et si une garderie le mercredi est prévue : Mr le Maire lui précise que la commission de travail s'est réunie plusieurs fois et que les parents ont été avertis dès le conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre de la nouvelle organisation. La durée hebdomadaire d'enseignement de 24 heures sera donc répartie de la façon suivante : lundi, mardi, jeudi et vendredi, école : 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 et le mercredi : 08h30 à 11h30.

Les enfants seront pris en charge les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30 par la mairie et se verront proposer des activités diverses. La garderie est maintenue chaque soir de 16h30 à 18h30 et le mercredi, il est envisagé une garderie de 11h30 à 12h30. Mr SUCILLON rappelle que le temps de travail de Melle PINCEMIN est actuellement de 27,30 heures/semaines en période scolaire (temps de travail annualisé). Il devra sûrement être revu à la hausse pour couvrir la prise en charge des enfants sur les Temps d'Activités Périscolaires et la garderie. Mr le Maire estime cette charge financière supplémentaire à environ 8 000 €.

\* Mr le Maire se dit très satisfait de la réhabilitation du pressoir à l'entrée du hameau de Frétignier ainsi que les divers travaux effectués. La réfection et la pose ont été faites par Mrs MATHIEU et MUGNIER.

\* Mme MARTOS, présente dans l'assistance, demande si la garderie est toujours au même prix ; Mr le Maire lui précise que le Conseil a maintenu en juin dernier le tarif soit 1 € par jour et par enfant. Elle constate un tarif très bas compte-tenu de ce qui se pratique dans les autres communes.

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 MARS 2014**



*Session ordinaire*

**Etaient présents :** Mmes Marie-Pierre BERNARD, Brigitte BOISSON, Pierrette CAVAGNIS, Mrs Bernard BOURGIER, Jean-Paul GAY, Jean-Pierre GEOFFROY, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Éric SUCILLON

**Etaient absents excusés :** Mrs Maxime BOCQUILLOD, Yves PERRIN

**Etait absente :** Mme Dominique REYNAUD-CLEYET

**1/ Vote du Compte Administratif 2013 :**

Monsieur le Maire donne la parole à Mr RICHERD, secrétaire de Mairie.

**Il se solde par :**

<b>un excédent de</b>	<b>+ 37 933.18 €</b>	<b>en section Fonctionnement</b>
<b>un excédent de</b>	<b>+ 19 186.41 €</b>	<b>en section Investissement</b>

<i>Détail 2013</i>	<i>recette</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Résultats 2013</i>	<i>Report 2012</i>
<b>Fonctionnement</b>	285 419.26 €	247 486.08 €	<b>+ 37 933.18 €</b>	<b>0</b>
<b>Investissement</b>	85 988.58 €	66 802.17 €	<b>+ 19 186.41 €</b>	<b>- 94 962.51 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>371 407.84 €</b>	<b>314 288.25 €</b>	<b>+ 57 119.59 €</b>	

**(- 94 962.51 €) + (+ 57 119.59 €) = - 37 842.92 €**

**Nombre de votants : 7          Pour : 7**

**2/ Vote des taxes :**

Mr le Maire propose d'augmenter ces trois taxes suivant le taux d'inflation soit **1 %**.

		<i>Bases</i>	<i>Produits</i>	
Taxe d'Habitation	<b>9,37%</b>	548 000	51348 €	<b>117 171€</b>
Taxe foncière (bâti)	<b>16,88 %</b>	339 700	57341 €	
Taxe foncière (non bâti)	<b>49,60 %</b>	17 100	8482 €	

**Nombre de votants : 8          Pour : 8**

**3/ Budget Primitif 2014 :**

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

- **269 810,00 € en section Fonctionnement**
- **285 845,18 € en section Investissement**

Le budget 2014 est adopté à l'unanimité.

**5/ Questions diverses :**

Mme BOISSON fait remarquer que la Croix située Montée de Lara se dégrade considérablement. Mr le Maire prendra contact avec un maçon rapidement.

Elle signale aussi que le chemin qui passe de la Croix de Lara à l'Impasse du Puits Bargeon est toujours obstrué par des branches depuis les chutes de neige du mois de novembre. Mr MATHIEU l'entretient régulièrement mais des branches tombent d'un terrain privé. Les propriétaires ont déjà été alertés.

Les tuiles de rive de l'abri de bus de Frégnier sont cassées. Mme BOISSON pense qu'elles sont endommagées lorsque le SMND vient vider les conteneurs de tris sélectifs. Il faudrait essayer de les décaler pour permettre au camion de manœuvrer plus facilement. Le SMND sera consulté pour donner son avis.

Mr REVELLIN FALCOZ demande si les devis concernant les interventions prévues dans le cadre de l'organisation des rythmes scolaires sont arrivés. Mr le Maire précise qu'il a reçu 2 devis : CSBJ HANDBALL : 1 080 € et Sephira'Musica : 2 040 €. Il faut aussi penser à l'augmentation du nombre d'heures de Melle PINCEMIN à prendre en compte dans cette organisation. Reste aussi à mettre en place la garderie le mercredi de 11h30 à 12h30.

Mr SUCILLON précise que les travaux d'isolation des combles de l'école seront réalisés le mercredi 19 mars 2014 par la société France ISOL. Ces travaux sont entièrement subventionnés par TOTAL.

Mr PORNET, présent dans l'assemblée, souhaite adresser à Mr le Maire, ses Adjoints et à l'ensemble du Conseil Municipal ses remerciements les plus chaleureux pour le travail réalisé au cours de ce mandat et en particulier le travail fait au sein des commissions communales.



#### *Session ordinaire*

**Etaient présents :** Marie-Pierre BERNARD, Maxime BOCQUILLOD, Bernard BOURGIER, Mirko CARNIELLO, Marie-Claire DESSARD DUMOULIN, Christine GAVRILOVIC, Jean-Paul GAY, Frédérique MARTOS, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Eric SUCILLON et Béatrice VIAL.

#### **Installation du Conseil Municipal et Election du Maire**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard BOURGIER maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés : Marie-Pierre BERNARD, Maxime BOCQUILLOD, Bernard BOURGIER, Mirko CARNIELLO, Marie-Claire DESSARD DUMOULIN, Christine GAVRILOVIC, Jean-Paul GAY, Frédérique MARTOS, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Eric SUCILLON et Béatrice VIAL, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

#### **Premier tour de scrutin : élection du Maire**

A obtenu : M. Bernard BOURGIER : neuf voix

M. Bernard BOURGIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

#### **Fixation du nombre d'adjoints au Maire**

- Vote pour 2 adjoints : 9

- Vote pour 3 adjoints : 1

Le Conseil Municipal décide de fixer le nombre d'Adjoints au Maire à deux.

#### **Élection des adjoints au Maire**

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

##### **- Election du Premier adjoint :**

- Monsieur Eric SUCILLON : neuf voix

- Monsieur Eric SUCILLON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

##### **- Election du Second adjoint :**

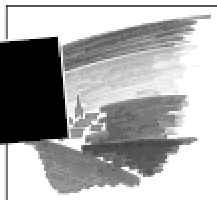
- Madame Marie-Pierre BERNARD : huit voix

- Monsieur Mirko CARNIELLO : une voix

Madame Marie-Pierre BERNARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Second adjoint au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 AVRIL 2014**



*Session ordinaire*

**Etaient présents :** Bernard BOURGIER, Eric SUCILLON, Marie-Pierre BERNARD, Mirko CARNIELLO, Frédérique MARTOS, Christine GAVRILOVIC, Marie-Claire DESSARD DUMOULIN, Fabrice REVELLIN-FALCOZ, Béatrice VIAL et Jean-Paul GAY.

**Etait excusé :** Maxime BOCQUILLOD.

### Création des Commissions Communales

Commission	
<b>Affaires Scolaires</b>	Eric Sucillon, Marie-Claire Dumoulin, Christine Gavrilovic, Béatrice Vial, Fabrice Revellin-Falcoz, Mirko Carniello
<b>Impôts-Finances</b>	Bernard Bourgier, Eric Sucillon, Marie-Pierre Bernard, Christine Gavrilovic, Jean-Paul Gay.
<b>PLU/ Urbanisme</b>	Bernard Bourgier, Eric Sucillon, Marie-Pierre Bernard, Mirko Carniello, Fabrice Revellin-Falcoz, Béatrice VIAL, Maxime Bocquilloid, Jean-Paul Gay
<b>Voirie</b>	Bernard Bourgier, Marie-Pierre Bernard, Mirko Carniello, Frédérique Martos, Maxime Bocquilloid, Jean-Paul Gay.
<b>Communication</b>	Bernard Bourgier, Eric Sucillon, Marie-Pierre Bernard, Frédérique Martos, Christine Gavrilovic, Marie-Claire Dumoulin, Béatrice Vial.
<b>Bâtiments Communaux</b>	Eric Sucillon, Mirko Carniello, Frédérique Martos, Fabrice Revellin-Falcoz, Maxime Bocquilloid.

### Délégation du Conseil Municipal au Maire.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes:

- de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant de 200 000€ par année civile,
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

### Versement des indemnités de fonctions au Maire et aux Adjointes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer, avec effet à compter du 4 avril 2014, le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des Adjointes au maire :

	Montant en % de l'Indice brut 1015	Montant en Euros
Indemnités de fonctions allouées au Maire	17 %	646.25
Indemnités de fonctions allouées aux Adjointes au maire	6,6 %	250.90

### Délégation du Maire à ses adjoints.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a donné délégation aux adjoints les thèmes suivants :

- Eric Sucillon : les affaires scolaires et les bâtiments communaux.
- Marie-Pierre Bernard : la voirie.

### Questions diverses

-Mr le Maire signale que la dégradation du scellement de la Croix de Lara semble provenir du mur à l'arrière qui le pousserait. Un maçon sera contacté.

-Fabrice Revellin-Falcoz souhaiterait une date régulière et fixe pour les conseils municipaux. Mr le Maire en prend note mais s'inquiète de devoir convoquer des réunions de conseils supplémentaires : il est parfois demandé au conseil municipal de délibérer rapidement afin de ne pas retarder certains travaux par exemple.



*Session ordinaire*

**Etaient présents :** Bernard BOURGIER, Eric SUCILLON, Marie-Pierre BERNARD, Maxime BOCQUILLOD, Mirko CARNIELLO, Marie-Claire DUMOULIN, Christine GAVRILOVIC, Jean-Paul GAY, Fabrice REVELLIN-FALCOZ et Béatrice VIAL.

**Etait excusée ayant donné pouvoir :** Frédérique MARTOS à Eric SUCILLON.

#### **Enfouissement BT/FT Frétygnier-Rue Neuve**

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux intitulés :

#### **Sedi-travaux sur réseaux de distribution publique :**

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

- |  |               |
|--|---------------|
| - Le prix de revient TTC de l'opération est estimé à :           | 135 803€      |
| - Le montant total de financement externe serait de :            | 126 535€      |
| - La contribution prévisionnelle aux investissements s'élève à : | <b>9 226€</b> |

**Pour : 11**

#### **Sedi-travaux sur réseaux France Télécom :**

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- |   |                |
|---|----------------|
| - Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : | 25 273€        |
| - Le montant total de financement externe s'élève :                 | 9 747€         |
| - La contribution prévisionnelle pour cette opération s'élève à :   | <b>15 526€</b> |

**Pour : 11**

#### **Projet Salle polyvalente-Mairie :**

Le Conseil Général a octroyé une subvention de 492 000€ pour le projet de la salle polyvalente (culturelle, sociale, sportive à vocation scolaire) et de la nouvelle mairie. Le montant de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), qui vient de nous être octroyée par les services de l'Etat, est pour la partie salle polyvalente, de 138 060 €.

#### **Questions diverses :**

Fabrice Revellin-Falcoz signale le mauvais état du chemin qui passe devant le lagunage. Un ré empierrage est envisagé.

Mr Mériogot exprime sa satisfaction devant l'avancement du projet salle polyvalente.



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 MAI 2014

*Session extraordinaire*

**Etaient présents :** Bernard BOURGIER, Eric SUCILLON, Mirko CARNIELLO, Marie-Claire DUMOULIN, Christine GAVRILOVIC, Frédérique MARTOS et Béatrice VIAL.

**Etaient excusés :** Marie-Pierre BERNARD, Maxime BOCQUILLOD, Jean-Paul GAY, Fabrice REVELLIN-FALCOZ.

**Exploitation d'une plateforme de méthanisation chemin de la Chaume à COLOMBIER-SAUGNIEU, et épandage des digestats issus de son exploitation sur le territoire de la commune de Moras.**

Monsieur le Maire présente succinctement le projet de la société SySE S.A.S située sur la commune de Colombier-Saugnieu, qui envisage d'implanter sur la commune de Colombier-Saugnieu, une installation de méthanisation de déchets non dangereux issus des collectivités locales, de l'agriculture des activités industrielles des départements du Rhône, de l'Isère et de la Drôme.

La méthanisation est une digestion anaérobie, ou fermentation méthanique, qui transforme la matière organique en compost, méthane et gaz carbonique par un écosystème microbien complexe fonctionnant en absence d'oxygène.

Monsieur le Maire informe les élus qu'une seule parcelle est destinée à recevoir des digestats pour notre commune (parcelle cadastrée section B n°1).

Vu l'absence de contrôle des digestats avant épandage et l'ignorance de la fréquence de ces épandages, le Conseil Municipal émet un avis DEFAVORABLE (7 voix contre) au projet d'exploiter une plateforme de méthanisation et d'épandage des digestats issus de son exploitation.

**Questions diverses :**

-Mr le Maire présente un devis de Mr Bonnet concernant la construction d'un mur solidifiant la route fragilisée par le démontage d'une cuve de fuel. Un autre devis sera établi au nom de la commune.

-Mme Martos demande une explication sur la présence de pneus en haut de la route menant à la tour hertzienne. Mr le Maire précise que ces pneus ne sont pas sur la commune de Moras ; il les a signalés auprès du maire de Saint Marcel et de diverses associations écologiques. Ces demandes sont restées sans suite.



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MAI 2014

*Session ordinaire*

**Etaient présents :** Bernard BOURGIER, Eric SUCILLON, Marie-Pierre BERNARD, Marie-Claire DUMOULIN, Christine GAVRILOVIC, Jean-Paul GAY, Frédérique MARTOS, Fabrice REVELLIN-FALCOZ et Béatrice VIAL.

**Etaient excusés ayant donné pouvoir :**

Mirko CARNIELLO à Fabrice REVELLIN-FALCOZ.

Maxime BOCQUILLOD à Jean-Paul GAY

**Analyse des banques :**

Monsieur le Maire présente, pour le financement de la salle Polyvalente-Mairie, les propositions de prêt du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, de la Caisse des dépôts et consignation et de la Caisse d'Épargne. Après analyse, le

Conseil s'orienterait vers le choix de la Caisse d'Epargne pour un prêt de 300 000 € sur 25 ans à taux fixe de 4% et un prêt à taux variable de 2,32% de 200 000 € sur 25 ans.

#### **Positionnement sur la vente d'un bien communal.**

Une première réflexion a été menée sur la vente éventuelle du bâtiment Bibliothèque et du garage lorsque ceux-ci ne seront plus utilisés. Aucune décision n'a été prise.

(Arrivée de Mirko Carniello à 22h).

#### **Modification de la régie garderie .**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a créé en août 2004 une régie pour la gestion de la garderie. En septembre 2014, les rythmes scolaires vont être appliqués sur la commune avec une éventuelle participation financière des parents.

Monsieur le Maire propose de modifier la régie garderie en ajoutant les produits des activités périscolaires.

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette modification de régie.

#### **Tarif cantine, garderie et activités périscolaires.**

Monsieur le Maire rappelle que le tarif du repas de cantine est à 4,30€. Le Conseil Municipal décide de passer ce tarif à 4,40€

**Pour : 10.**

Le tarif de garderie est à 1€ par garde jusqu'à 2 enfants et gratuite à compter du 3<sup>ème</sup>. Ce tarif est particulièrement bas et n'a pas bougé depuis quelques années. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'appliquer une revalorisation des tarifs. Le Conseil décide de passer ce tarif à 2€ par garde jusqu'à 2 enfants et gratuite à compter du 3<sup>ème</sup>.

**Pour: 7 - Contre: 4.**

Afin de permettre à une majorité d'enfants de participer aux activités des rythmes scolaires, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide la gratuité pour ces activités.

**Pour : 10 - Contre : 1.**

Ces nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

#### **Mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que depuis 2001, année de la mise en œuvre du programme de professionnalisation des armées et de suspension de la conscription, chaque Conseil Municipal a la possibilité de désigner en son sein un correspondant défense.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Eric Sucillon

#### **Questions diverses :**

- Pour la C.C.I.C, Madame Marie-Pierre BERNARD est nommée référent pour l'ambroisie.

- Choix de devis pour la réfection d'une partie du toit de la Chapelle et une partie du toit de la Mairie . L'entreprise Pourcher a été choisie. Les devis s'élèvent à 12 086,10 €. Les travaux sont pris en charge à 40 % par le Conseil Général. **Pour : 10**

- Mme Marie-Pierre Bernard signale une remorque déposée sur le parking de Crizieu depuis quelque temps. Un courrier sera adressé au propriétaire.

- Pour les travaux concernant la solidification du mur de Mr Bonnet et après examen des devis présentés par la C.C.I.C, le Conseil décide de participer à 50% sur le devis (21 000 €) fait par Mr Bonnet. Cette somme sera prise sur le budget voirie de la commune par l'intercommunalité. **Pour : 10 Contre : 1**

- Monsieur le Maire lit au Conseil un courrier envoyé par la Famille Gay. Les travaux de nettoyage pour libérer un chemin communal seront faits dans les plus brefs délais mais des pierres déposées empêchent le passage d'un tracteur pour un nettoyage complet.





*Session ordinaire*

**Etaient présents :** Bernard BOURGIER, Eric SUCILLON, Marie-Pierre BERNARD, Maxime BOCQUILLOD, Christine GAVRILOVIC, Jean-Paul GAY, Frédérique MARTOS, Fabrice REVELLIN-FALCOZ et Béatrice VIAL.

**Etaient excusés ayant donné pouvoir :** Mirko CARNIELLO à Maxime BOCQUILLOD, Marie-Claire DUMOULIN à Marie-Pierre BERNARD.

**Location du logement de fonction de l'école avec un bail du 1/08/2014 au 31/07/2015.** Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le loyer de 0,60%, ce qui porte le loyer à 393,74 euros par mois et d'instaurer des charges de chauffage à 65€ par mois.

#### **Création de la Commission Communale des marchés publics.**

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, décide de créer la commission communale suivante : commission des Marchés publics. Siégeront au sein de cette commission tous les membres du Conseil Municipal.

#### **Demande de subvention auprès du Syndicat d'Energie du Département de l'Isère pour les travaux supplémentaires –Rue Neuve.**

Des travaux supplémentaires vont être réalisés dans le cadre de l'enfouissement des réseaux France-Telecom et Basse Tension, rue Neuve. Pour cela, Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Syndicat des Energies du département de l'Isère : cette subvention peut atteindre 80% du montant HT. A l'unanimité le Conseil Municipal décide de solliciter cette subvention et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

#### **Droit de préemption.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir été destinataire, les 16 et 20 juin 2014 de Déclaration d'Intention d'Aliéner pour 2 immeubles comprenant l'un : une maison et un jardin, l'autre : une grange maison et un jardin.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas user de son droit de préemption pour ces ventes.

#### **Création de poste.**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier le poste Madame Céline CHAMBEYRON pour 25h au poste d'adjointe technique 2<sup>ème</sup> classe.

#### **Indemnités de conseil au Receveur Municipal.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 70% par an. Cette indemnité sera attribuée à Monsieur Didier ROSTAIN, Receveur Municipal.

#### **Motion de soutien à l'Association des Maires de France.**

Pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de soutenir les demandes de l'AMF.

#### **Commission des impôts directs.**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la liste de 24 personnes (12 titulaires et 12 suppléants) nécessaire pour la commission des impôts directs. Un choix par les impôts sera effectué pour choisir 6 titulaires et 6 suppléants.

### Questions diverses.

- Une personne de Moras a sollicité Monsieur le Maire pour la location du préfabriqué afin de créer une école privée de musique. Le Conseil Municipal décide pour la location de ce préfabriqué à toute société morassienne de demander la somme de 50€ de l'heure. Pour : 10 Contre : 1
- Frédérique Martos signale que les containers de tri sélectif de Moraize sont souvent très remplis. Le même constat est fait sur ceux de Frétygnier. Marie- Pierre Bernard se charge de demander au SMND un ramassage plus fréquent.



### *Session ordinaire*

**Etaient présents :** Bernard BOURGIER, Eric SUCILLON, Marie-Pierre BERNARD, Maxime BOCQUILLOD, Mirko CARNIELLO, Marie-Claire DUMOULIN, Christine GAVRILOVIC, Jean-Paul GAY, Fabrice REVELLIN-FALCOZ et Béatrice VIAL.

**Etait excusée :** Frédérique MARTOS

### Choix des entreprises pour la construction de la salle polyvalente et de la mairie.

Monsieur le Maire rappelle que le marché public pour la construction de la salle polyvalente et de la mairie a été lancé le 18 juin 2014 au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP).

Les critères de sélection étaient : -1/ Prix des prestations 50% -2/ Mémoire technique : 50%

Les travaux sont décomposés en 14 lots comme suit :

Lot 1 : Terrassement-VRD-Espaces Verts

Lot 2 : Gros-œuvre

Lot 3 : Charpente-couverture-Zinguerie

Lot 4 : Menuiseries extérieures Bois et PVC

Lot 5 : Menuiseries Intérieures Bois

Lot 6 : Doublages-Cloisons-Peintures

Lot 7 : Faux plafonds

Lot 8 : Carrelages-Faïences

Lot 9 : Electricité courants faibles

Lot 10 : VMC-Plomberie-Sanitaires-Chauffage

Lot 11 : Equipement de cuisine

Lot 12 : Enduits de façade et isolation thermique par l'extérieur enduite

Lot 13 : Serrurerie métallerie

Lot 14 : Tests de perméabilité à l'air

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les lots aux entreprises suivantes et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés et toutes les pièces afférentes.

Lots	Entreprises	Montants HT
1	CLEMA	62 709.00 €
	option lot1:	5 177.00 €
2	RAY	178 623.30 €
3	SARL HUGONNARD	89 471.00 €
4	OMA	39 400.00 €
5	OMA	24 958.00 €
6	CLEMENT DECOR	80 912.15 €
7	LA CEFLO	5 639.78 €
8	CARRELAGES BERRY	23 680.80 €
9	CASELLA	69 484.00 €
10	SALLEE	160 992.82 €
11	CUNY	12 870.00 €
12	SUN FACADES	23 702.00 €
13	ROLLAND	13 798.40 €
14	BUREAU VERITAS	1 050.00 €

### Informations :

- Gestion des déchets de la nouvelle salle des fêtes : il faut prévoir de gérer les déchets de la nouvelle salle des fêtes soit avec des bacs poubelles à proximité, soit avec création de bacs enterrés. Pour cela, il est nécessaire de constituer un dossier auprès du SMND.

- Cimetière: Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil des volontaires pour l'épauler sur le dossier du cimetière. Il leur propose de réfléchir et de rendre une réponse pour la prochaine réunion du Conseil Municipal.



### Session ordinaire

**Etaient présents :** Bernard BOURGIER, Eric SUCILLON, Marie-Pierre BERNARD, Maxime BOCQUILLOD, Mirko CARNIELLO, Marie-Claire DUMOULIN, Jean-Paul GAY, Frédérique MARTOS, Fabrice REVELLIN-FALCOZ et Béatrice VIAL.

**Etait excusée :** Christine GAVRILOVIC

### Vote des subventions d'équilibre pour l'année 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer à l'unanimité, pour l'année 2014 une subvention d'équilibre aux associations suivantes :

A.D.M.R. La Ribaudière :	<b>400 €</b>
Amicale des pompiers de Crémieu :	<b>110 €</b>
Association Familles et amis D. Neyret/J. Moulin :	<b>50€</b>
Association « Fil d'argent » :	<b>50 €</b>
Association des Paralysés de France :	<b>50 €</b>
Association des sclérosés en plaques :	<b>50 €</b>
Bibliothèque de Moras :	<b>400 €</b>
Centre Léon Béard :	<b>100 €</b>
C.C.A.S. de Moras	<b>300€</b>
Sou des Ecoles de Moras	<b>750€</b>
Amicale des Anciens de Moras	<b>150€</b>

### **Participation aux Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) pour l'année scolaire 2013-2014.**

Monsieur le Maire fait lecture de la convention entre la commune de Chamagnieu et la commune de Moras.

Cette convention stipule que

- ✓ Les dépenses de fonctionnement du RASED sont à charge des communes, soit 1 euro par élève scolarisé.
- ✓ Les actions spécialisées destinés aux élèves en difficulté sont intégrées dans les projets d'école et le budget attribué à ces écoles, par les collectivités locales comporte le financement des dépenses de fonctionnement occasionnées par ces actions.

Le Conseil Municipal approuve cette convention à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la commune de Chamagnieu. Pour : 10

### **Convention CSBJ.**

Monsieur le Maire fait lecture de la convention entre l'association CSBJ Handball et la commune.

Cette convention stipule que :

- l'Association interviendra pour l'animation des activités périscolaires à destination des enfants de l'école publique.
- La Collectivité s'engage à verser à l'Association une rémunération, qui s'élève à 1 080€, en contrepartie du projet d'animation des temps périscolaires.
- L'Association s'engage, un mois avant le terme de la présente convention, à produire une évaluation du projet d'animation portant sur le nombre de séances réalisées et le nombre d'enfants accueillis.
- La présente convention est conclue pour l'année scolaire 2014 – 2015.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention avec le CSBJ et autorise Monsieur le Maire à la signer avec l'association CSBJ Handball. Le paiement de la première échéance de 540€ aura lieu le 1er Décembre et le solde en fin d'année scolaire.

### **Remboursement de frais postaux.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite aux problèmes de personnel que rencontre la Trésorerie de Crémieu-Trept, la commune n'a pas été approvisionnée en timbres-poste.

Par conséquent, afin d'envoyer les courriers en recommandé avec avis de réception aux entreprises retenues dans le cadre du marché public pour la construction de la mairie et de la salle polyvalente, le secrétaire de mairie a dû acquitter les frais d'envois de ces courriers. Monsieur le Maire présente la facture d'un montant de 63,04€ et demande le remboursement des frais postaux engagés par le Secrétaire de Mairie. **Pour : 9**  
(Arrivée de Mirko Carniello).

### **Questions diverses :**

- Bernard Bourgier sera le référent de la CCIC pour l'habitat insalubre.
- Le Conseil refuse à l'unanimité (devis trop cher) la demande de Mr Jean ROUX-LEVRAT pour l'élargissement du chemin pour accéder à sa vigne.
- Maxime Bocquillod aidera Mr le Maire pour l'étude de l'agrandissement du cimetière.
- Eric Sucillon fait part au Conseil Municipal des remerciements écrits de la famille Raymond pour le bon déroulement des rythmes scolaires.

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Les séances des Conseils Municipaux sont publiques. Pour connaître les dates des Conseils se renseigner en mairie ou consulter le site internet.



**Des aides et subventions  
sont en place,  
Nous sommes là pour  
vous informer et vous  
accompagner**

**Permanence H&D sur votre territoire :  
Communauté de Communes de l'Isle Crémieu - Le Buisson Rond-Villemoirieu  
tous les 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 10h à 12h.  
(personnes en perte d'autonomie RDV à domicile possible)  
Votre contact : Fany FERRIS 04.76.85.13.65  
N°vert Travaux Energie : 0 800 300 163**

## **Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé**

**OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi.**

**NOS PLUS**

- La connaissance des salariés, pour mieux répondre à votre demande
- Le suivi personnalisé des salariés pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être au plus près de votre demande

Nos divers types de missions :

assistance aux particuliers (ménage, travaux extérieurs, garde d'enfants, assistance aux personnes), métiers du BTP, métiers de l'industrie, socio-culturel, hôtellerie-restauration, services aux collectivités (sécurité, administration, entretien).



**L'agence référente de votre commune  
est située à Crémieu, place du 8 mai 1945**

**Une équipe à votre service  
au 04 37 05 02 68  
ou par mail : [assistantevf@osez.asso.fr](mailto:assistantevf@osez.asso.fr)**



## **Agence de Mobilité Nord Isère**

L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association des services à la mobilité, dont les actions visent à initier et faire perdurer les changements de comportements en termes de déplacements.

Pour contacter l'agence de Mobilité du Nord-Isère : 04 74 96 79 35

Adresse :

Villa des Vallons  
22 rue de l'hôtel de Ville  
38110 La Tour du Pin

**[WWW.mobilite-nord-isere.fr](http://WWW.mobilite-nord-isere.fr)**

## AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET POLITIQUE DU LOGEMENT

### Programme local de l'habitat

Depuis 2009, la CCIC a financé 64 opérations de logements locatifs publics en attribuant des aides pour la construction de logements publics à huit communes membres dont Moras,

### Aire d'accueil des gens du voyage

Pour l'année 2014, le coût de gestion de l'aire est estimé à environ 55 000 €.

## ACTION SOCIALE

### Petite enfance

Cette année 2014 a été ponctuée par de nombreux temps festifs. Les taux de fréquentation de nos structures avoisinent les 80% tous services confondus. Dès la rentrée scolaire prochaine, « l'Isle aux enfants », un multi accueils de 40 places ouvrira ces portes sur la commune de Crémieu.

### Les accueils les mercredis après midi

Année de la réforme des rythmes scolaires et ouverture de 6 accueils de loisirs le mercredi, pour les enfants scolarisés de notre territoire. Ainsi, des transports sont mis en place pour que les enfants puissent rejoindre leur site d'accueil.

Une politique tarifaire en faveur de tous, a été validée lors du conseil de communauté du 17/07/2014.

### Les accueils les vacances scolaires

Durant les vacances de février, avril et août, le service enfance a accueilli les 3/12ans sur les centres de loisirs de Hières sur amby et Chozeau et les 6/17ans sur des journées (karting, patinoire, ski...).

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'Annuaire des entreprises, artisans et commerçants de l'Isle Crémieu est en ligne sur le site de la CCIC (mettre lien) mais de nombreuses entreprises ne sont pas répertoriées.

### Circuits-courts :

Un marché de producteur locaux a été lancé en mai 2014 sur la commune de Dizimieu : le « Marché-buvette du clos ».

### Point par zones d'activités :

- *Zone d'activités Les Prairies, Frontonas :*

Travaux de construction de l'entreprise SATMO (fabrication de moules en plastique) Lancement des travaux de construction de la société Altitude formation (activité de formations en altitude ...)

- *Parc d'activités de Buisson Rond, Villemoirieu :*

Fin des travaux de construction de la société BUROSTYLE CONSEIL (vente et aménagement de bureaux)

- *Zone d'activités Les Sambètes, Saint-Romain de Jalionas :*

Fin des travaux de construction des locaux de la société OXYGEN SOLUTIONS (conseil en optimisation de coûts, énergie et sécurité)

Fin des travaux de construction des locaux de la société GREENBUZZ/POULAILLER DESIGN (import et fabrication de modules d'élevage avicole)

Lancement des travaux de construction de l'APPART FITNESS.

- *Zone d'activités Les Quatre Buissons et les Quatre Buissons Est, Tignieu-Jamezyieu :*

Un giratoire est actuellement en cours de construction à l'entrée EST de la commune

- *Partenariat extérieur : Gare TGV Lyon Saint-Exupéry*



**Marché-Buvette du Clos  
à DIZIMIEU**

A partir du vendredi 23 Mai 2014  
de 15h30 à 19h00 :

Création d'un marché de producteurs

- Démarrage d'un marché hebdomadaire
- Vente de produits locaux
- Partage d'un moment convivial !

A la buvette du Clos  
Près de l'école

Organisé par la commune de DIZIMIEU en partenariat avec le Comité de Tourisme de la Boutte du Rhône en Dauphiné (CT BRD)

Les nouveautés en 2015 :

Paris Gare de Lyon : un départ et une arrivée toutes les heures en période de pointe

Nouveau TGV 100% Prem's Paris > Lyon St Exupéry

Avignon TGV et Marseille : une liaison supplémentaire quotidienne aller/retour en TGV

## **VOIRIE ET MOBILITE**

La CC de l'Isle Crémieu continue d'assurer les différentes prestations sur les routes intercommunales : réfection totale, entretien courant, signalisation horizontale et verticale, curage des grilles et avaloirs, point à temps automatique, élagage et fauchage raisonné, lamier...etc. La compétence voirie englobe aussi la gestion des sentiers de randonnées.

### FOCUS : Réception des demandes administratives de voirie

Les arrêtés de voirie que l'on trouve sur le domaine public géré par la CC de l'Isle Crémieu englobent les permissions pour réalisation de travaux sur voirie (ex : travaux de VRD) ou en liaison de voirie (ex : cas des entrées, des accès, ...etc) et les arrêtés d'alignement de voie

## **CULTURE, PATRIMOINE et TOURISME**

Organisation de la « Rando dans l'Isle 2014 » 12 octobre 2014 – Leyrieu/Annoisin-Chatelans/Vernas - (385 participants).

### Festival « Isle en scène »

La 5<sup>ème</sup> édition du festival Isle en scène du 13 au 18 mai 2014, avec près de 1 792 spectateurs sous son chapiteau

### Subventions aux classes rurales

La CCIC apporte depuis plusieurs années son soutien à l'association des classes rurales en subventionnant des transports pour les manifestations donnant lieu à des échanges inter scolaires sportifs (courseton, athlétisme...) et culturels se déroulant sur son territoire,

festival pour tous  
**DU 5 AU 10 MAI 2015**  
6<sup>ème</sup> ÉDITION

Au programme :

05/05 : CIE. LOCUS SOLUS - Survivre en milieu hostile - théâtre  
06/05 : THÉÂTRE MU - Boîte à outils Poum Poum - théâtre d'objets pour les tout petits (spectacle gratuit)  
06/05 : CÉDRIC CHARTIER - Conseiller funéraire - one-man show caustique  
07/05 : CIE. DIVA...GATIONS - Traviata songbook - opéra, jazz et cinéma  
08/05 : DJ LITTLE TUNE - Concert Electro - reggae / electro-swing / hip-hop...  
09/05 : CIE. DE LA LUNE - Kabaravan - spectacle musical  
10/05 : APRÈS-MIDI FESTIVE AVEC LA CIE. A BALLES & BULLES  
Ateliers de cirque et animations gratuites,  
17H30 : CIE. LES MANGEURS DE LAPIN,  
Les Mangeurs de Lapin remettent le couvert - spectacle cabaret

Isle en Scène  
Cette année, le festival se déroule à  
**La Ferme des Dames**  
Saint Baudille de la Touche

## **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**

### Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR)

Un carto-guide a été réalisé, offrant des suggestions de randonnées sur l'ensemble du territoire. En tant que maître d'ouvrage, la CCIC assure l'entretien du réseau

### La ViaRhôna

La CCIC est maître d'ouvrage de ce vaste projet de véloroute (650 km du Léman à la Méditerranée dont 21 km concerne le territoire de l'Isle Crémieu de Vertrieu à St Romain de Jalionas).

### Déchets textiles :

La CCIC a proposé aux communes de mettre en place un partenariat pour la collecte textile. Près de 40 tonnes ont ainsi été collectées sur l'ensemble du territoire en 2014.

### Mission Natura 2000

2014 a été par ailleurs l'année de la signature des premières chartes Natura 2000.

Calendrier des manifestations en 2015

DATES		COMMUNES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
<b>JANVIER</b>				
SAMEDI	10	MORAS	MAIRIE	Vœux du Maire à 18 H
DIMANCHE	11	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Tirage des rois
SAMEDI	24	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Boudins
DIMANCHE	25	VENERIEU	Y'A D'LA JOIE	Les Francomtoiseries
SAMEDI	31	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Repas dansant année 80
<b>FEVRIER</b>				
DIMANCHE	01	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette
DIMANCHE	08	MORAS	ACCA	Tripes & sabodets
SAMEDI	28	MORAS	SOU DES ECOLES	Carnaval
SAMEDI	28	VENERIEU	Y'A D'LA JOIE	Carnaval-Bal costumé
<b>MARS</b>				
DIMANCHE	01	ST HILAIRE	Ligue contre le Cancer	Primevères
SAMEDI	07	MORAS	ACCA	Repas de chasse
SAMEDI	07	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Boum pour les enfants
DIMANCHE	08	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Vente de bugnes
JEUDI	19	ST HILAIRE	FNACA	Dépôt de gerbes
SAMEDI	21	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert
DIMANCHE	22	MORAS	MAIRIE	Elections Départementales
DIMANCHE	22	MORAS	GYMN DETENTE	Vente de pains
SAMEDI	28	MORAS	MAIRIE	Nettoyons la commune
SAMEDI	28	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Chasse aux oeufs
DIMANCHE	29	MORAS	MAIRIE	Elections Départementales
<b>AVRIL</b>				
DIMANCHE	12	MORAS	SOU DES ECOLES	Marche gourmande
VENDREDI	24	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Spectacle
SAMEDI	25	MORAS	GYMN DETENTE	Randonnée nocturne
MERCREDI	29	ST HILAIRE	EFS (Etablissement Français du Sang)	Don du sang
<b>MAI</b>				
SAMEDI	02	MORAS	CCAS	Vente de Fleurs
VENDREDI	08	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 8 mai
LUNDI	25	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Vente de viennoiseries
SAMEDI	30	MORAS	MAIRIE	Fêtes des Mères
<b>JUIN</b>				
DIMANCHE	07	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette
DIMANCHE	14	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	
SAMEDI	20	MORAS	SOU DES ECOLES	Kermesse
SAMEDI	20	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Fête de la Musique
VENDREDI	26	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert Choral
SAMEDI	27	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Kermesse
<b>JUILLET</b>				
MERCREDI	01	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
DIMANCHE	05	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette
DIMANCHE	19	VENERIEU	Y'A D'LA JOIE	Voiture à pédale
VENDREDI	31	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Soirée Astronomie
<b>AOUT</b>				
DIMANCHE	02	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette
DIMANCHE	30	MORAS	CCAS	Vide grenier
<b>SEPTEMBRE</b>				
MERCREDI	02	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
DIMANCHE	06	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Guinguette & VéloDingue



OCTOBRE				
SAMEDI	03	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
SAMEDI	10	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert
SAMEDI	17	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	
SAMEDI	24	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	LOTO
SAMEDI	24	ST HILAIRE	MONT BEL AIR	Jazz manouche
SAMEDI	31	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES & Y'A D'LA JOIE	Défilé HALLOWEEN
NOVEMBRE				
MERCREDI	11	MORAS	MAIRIE	Cérémonie du 11 novembre
DIMANCHE	15	ST HILAIRE	ACCA	Boudins
DIMANCHE	22	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de Lasagnes & Tiramisu
DIMANCHE	29	MORAS	EGLISE NOTRE PATRIMOINE	Marché de Noël
DECEMBRE				
SAMEDI	05	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Vente de Sapins de Noël
SAMEDI	05	VENERIEU	Y'A D'LA JOIE	Les Francomtoiseries
DIMANCHE	06	MORAS	CCAS	Repas des anciens
SAMEDI DIMANCHE	12 13	ST HILAIRE&VENERIEU	SOU DES ECOLES	Marché de Noël
MERCREDI	16	ST HILAIRE	EFS	Don du sang
VENDREDI	18	MORAS	SOU DES ECOLES	Arbre de Noël

## Prochain calendrier des fêtes à Vénérieu le vendredi 6 Novembre 2015

### REGLEMENT POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

La salle des fêtes ainsi que la cuisine et la salle de cantine sont à disposition de tous, particuliers et associations.

#### Prix de location :

Particulier habitant de Moras :	100€
Particulier extérieur à Moras :	350€
½ journée en semaine uniquement pour les habitants de Moras :	40€
Chauffage du 1 <sup>er</sup> novembre au 30 avril :	25€
Pour les associations de Moras et chauffage :	Gratuit
Une caution en cas de dégâts sera demandée :	500€
Une caution pour le nettoyage sera demandée :	70€

- La location se fera uniquement lors des permanences de la mairie.
- Le planning d'occupation de la salle des fêtes est en ligne sur le site internet de la commune.
- Une attestation de responsabilité civile sera demandée avant chaque location.
- La salle des fêtes ainsi que la cuisine et la salle de cantine sont propres avant utilisation et devront être rendues propres.
- Un conteneur à ordures ménagères (à côté de la salle) et un cubi-verre (sur le parking) sont à votre disposition pour vos déchets.
- Un contrôle de propreté et une vérification du matériel seront faits avant la restitution du chèque de caution et retour des clés.

Un acompte de 50% sera demandé à la réservation ; cet acompte ne pourra être restitué si une annulation intervient moins d'un mois avant la date d'effet sauf cas de force majeure.

Il y a 2 ans ... naissait votre site Internet <http://moras38.fr>



En fin d'année, on pourra ajouter une seconde bougie au gâteau d'anniversaire du Site Moras38 ! Depuis un an, le rythme de la fréquentation du site s'est affirmé.

Si nous pouvions annoncer 10 207 pages vues pour les 10 premiers mois de 2013, ce sont cette fois 18 699 pages qui ont été consultées entre le 1/01/2014 et le 31/10/2014, soit un « presque » doublement de la fréquentation..

Les 3 menus principaux ( Conseil Municipal, Associations & Ecole ) attirent sensiblement chacun le même nombre de « clics », mais c'est de loin sur la rubrique « Ecole » que les connectés restent le plus longtemps : en moyenne 2 minutes par page.

Rappelons que vous avez par exemple la possibilité de consulter sur le site l'ensemble des Comptes-rendus du Conseil Municipal des 3 dernières années.

On constate aussi un intérêt marqué pour certains menus dynamiques comme « Projets en cours » et « la Communication » ainsi que pour les rubriques plus pratiques telles que « Planning Salle des fêtes » ou « Cantine/Garderie ».



Pour l'anecdote, signalons que la pointe de fréquentation des 10 premiers mois de 2014 s'est située ...le 1er avril 2014 avec 218 connexions au site. La découverte du poisson d'avril « Un zoo à Moras ?! » relayé par nos jeunes écoliers n'y étant probablement pas étrangère !

Pour le rendre encore plus attractif, n'hésitez pas à le faire connaître et à nous communiquer vos idées d'articles, de préférence avec photos ou vidéos, que vous soyez associations de Moras ou simples habitants du village

Ainsi, les 15 & 16 juillet plus de 200 connexions furent enregistrées à l'occasion de la mise en ligne du film réalisé par l'école de Moras : « 5 clés pour une grand-mère »

Donc pour vos annonces, vos comptes-rendus associatifs, pour parler de vos violons d'Ingres ou proposer des photos ou des articles se rapportant à la vie du village, contactez nous !

Ce site est aussi le vôtre.



Marche nocturne - Gym détente



Vente de fleurs - C.C.A.S



PRINTEMPS



Marche gourmande - Sou des Ecoles

Préparation vide grenier - C.C.A.S



ETE



Pétanque - A.C.C.A

Exposition - Ecole



HIVER

Contes - Bouillon de Lecture



AUTOMNE

Théâtre - Copains d'Alors





1



2 3



4



7



6



1 - Carnaval du Sou des Ecoles  
 3 - Vente de pains de la Gym Détente  
 4 - Les rois de l'Amicale des Anciens  
 6 - Le vide grenier du C.C.A.S  
 7 - Vente de tripes de l'A.C.C.A.

2 - La dictée de Bouillon de Lecture  
 5 - Le théâtre des Copains d'Alors